



Liberté • Égalité • Fraternité



Réseau du Socle / Secteur de l'Argentière

Collège : Les Giraudes

Ecoles : Champcella, Freissinières, La Roche de Rame, Pelvoux, Vallouise, Puy St Vincent, Les Vigneaux, l'Eglise, Plan d'Ergue, La Bessée, St Martin de Queyrières

Projet d'Ecole / d'Etablissement 2020-2025

Axes du Projet du Réseau Les Écrins

- ▶ Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève
- ▶ Axe 2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école
- ▶ Axe 3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

ECOLE / ETABLISSEMENT :

ECOLE PRIMAIRE

les prés verts

Saint Martin, 05 120 *St Martin de Queyrières*

Accueil : 04 92 21 34 76 **Direction** : 04 92 21 33 42

Portable directeur : 06 84 76 02 17

Site : <http://www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr>

Mail : eepu05.stmartindequeyrieres@ac-aix-marseille.fr



Maternelle

Élémentaire

Collège

En Education prioritaire : Non

Pour les regroupements d'écoles, préciser l'école ou les écoles : non

Bilan du projet précédent

Les principaux objectifs du projet précédent ont été atteints ou partiellement atteints.

L'équipe pédagogique est profondément renouvelée depuis la rentrée de septembre 2019 (6 enseignants sur 9).

La nouvelle équipe constituée a placé son action dans le projet d'école 2017-2020.

La rédaction du nouveau projet d'école constitue une bonne occasion pour s'approprier des objectifs communs pour les 5 années à venir au service des apprentissages des élèves, des relations avec les parents et les partenaires, de la construction des parcours des élèves et de l'ouverture de l'école vers les cultures européennes.

Les enseignants ont identifié plusieurs pistes pour le nouveau projet :

- construire des programmations de cycles dans certains domaines afin de renforcer la continuité des apprentissages
- échanger et s'entendre sur des postures communes dans certains domaines fondamentaux : langage oral, compréhension des textes, enseignement explicite
- poursuivre l'important travail engagé dans le cadre de la relation avec les familles et les partenaires en général
- les parcours des élèves sont déjà bien en place : pour la période à venir, l'objectif sera de les approfondir encore et d'ouvrir davantage l'école vers les cultures européennes.

Objectifs communs retenus pour le secteur de collège Les Giraudes

► Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève

1.1 Renforcer l'acquisition des fondamentaux par tous les élèves :

- mieux exploiter les résultats aux évaluations (nationales et de classes)
- continuité du suivi des élèves en difficulté par l'équipe pédagogique
- adapter les pratiques pédagogiques aux besoins particuliers des élèves

1.2 Eduquer à l'usage responsable et pertinent du numérique

1.3 Poursuivre le travail sur le climat scolaire au service des apprentissages

► Axe 2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école

2.1 Développer une communication école famille explicite au service des apprentissages

- clarifier les rôles et les prérogatives de chacun (parent-enseignant)
- obtenir un meilleur respect de la place et du fonctionnement de l'école

2.2 Renforcer la continuité école-collège (actions-formations)

- faire vivre concrètement le cycle 3

2.3 Continuer de sensibiliser les collectivités locales sur les moyens de fonctionnement de l'école (dont l'importance de l'entretien et du renouvellement des outils numériques)

► Axe 3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

3.1 Poursuivre la construction de parcours cohérents (PEACs, Santé, EPS, citoyen)

- maintenir les partenariats avec les structures locales
- s'ouvrir vers des structures plus éloignées, des milieux plus ou moins connus : Italie, milieu urbain, milieu marin,

3.2 Projet label Euroscol

VALIDATION (école)

Transmission du projet à l'Inspecteur de l'Education nationale le :

Mercredi 5 février 2020

Le Directeur / La Directrice

Giraud-Sauveur Michel

Validation de l'Inspecteur de l'Education nationale

Date :

L'Inspecteur de l'Education Nationale

Présentation au Conseil d'Ecole le :

.....

Le Directeur / La Directrice

VALIDATION (établissement)

Présentation au Conseil d'Administration le :

.....

Le Chef d'Etablissement

Validation par le Conseil d'Administration le :

.....

Date :

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N° 1
Renforcer l'acquisition des fondamentaux par tous les élèves : langage oral, compréhension des textes et lecture, mathématiques (plan Maths)

AXE N°1 : Accompagner la réussite de chaque élève

<p align="center">Constat - Diagnostic</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certains élèves ont des difficultés à s'exprimer à l'oral : oser prendre la parole, s'exprimer devant le grand groupe, respecter les règles de prise de parole, prendre le risque de se tromper, poser des questions. - <u>La compréhension des textes</u> pose encore des difficultés à certains élèves
<p align="center">Objectifs prioritaires</p>	<p align="center">En langage oral</p> <p>En cycle 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux élèves de passer du langage en situation au langage d'évocation - augmenter les prises de paroles des élèves fragiles, la longueur des énoncés, respecter les règles conversationnelles de prise de parole, améliorer la syntaxe des énoncés <p>En cycles 2 et 3 améliorer les compétences des élèves en langage oral afin qu'ils puissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - produire un langage d'évocation - Oser prendre la parole - Faire un récit structuré et compréhensible - Émettre un point de vue personnel et motivé - Réciter- Exposer <p align="center">En compréhension des textes et lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les capacités de compréhension des textes par les élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la maîtrise du langage d'évocation par les élèves • Améliorer les références culturelles des élèves dans le domaine littéraire • Développer les compétences méthodologiques qui entrent en jeu dans la compréhension des textes • Renforcer la qualité du lexique disponible <p align="center">En mathématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du plan Maths, profiter des formations prévues pour revoir l'enseignement de certaines compétences en mathématiques : numération, résolution de problèmes et calculs, géométrie
<p align="center">Descriptif des actions prévues</p>	<p>En langage oral L'objectif sera de placer les élèves le plus souvent possible dans une véritable situation de communication : présenter un exposé, raconter une expérience, lecture offerte à d'autres élèves, Pour cela les projets des différentes classes seront utilisés pour créer ces situations. Voir le contenu détaillé en annexe 1.</p> <p>En compréhension de textes et lecture : Développer la culture littéraire des élèves. Enseigner explicitement les procédures qui entrent en jeu dans la compréhension d'un texte. Placer les élèves en situation de s'entraîner et de s'exercer à la compréhension des textes. Voir le contenu détaillé en annexe 2.</p> <p>Mathématiques : suite aux trois formations prévues en janvier et mars 2020, retenir quelques pistes de progrès pour renforcer la cohérence des apprentissages du cycle 1 au cycle 3 (à joindre en annexe dès que possible) Si nécessaire, rédaction de(s) fiche(s) annexe(s)</p>
<p align="center">Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de productions orales réalisées par les élèves (exposés, lectures offertes, ...) - Nombre d'actions organisées (y compris entre les classes) pour placer les élèves en situation de produire un véritable langage décontextualisé - % d'élèves qui ont participé à un prix littéraire - % d'élèves qui ont participé au partenariat avec la bibliothèque municipale
<p align="center">Echéancier prévisionnel 2020/2025</p>	<p align="center">Tout au long des 5 années du projet d'école</p>

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N° 2
Renforcer la continuité et la cohérence des apprentissages
du cycle 1 au cycle 3

AXE N°1 : Accompagner la réussite de chaque élève

<p align="center">Constat - Diagnostic</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans certains domaines d'apprentissages, les enseignants manquent de repères pour organiser la progressivité des apprentissages - Les enseignants ont conscience que leurs pratiques pédagogiques peuvent parfois ne pas être assez explicites – Certains élèves ne perçoivent pas le sens des apprentissages, ils ont des difficultés pour s'engager et persévérer dans une tâche, ils confondent encore tâche et objectif d'apprentissage, ... - Les échanges pédagogiques en conseil de cycle doivent être renforcés
<p align="center">Objectifs prioritaires</p>	<p>Se doter de programmations communes Augmenter le temps de concertation dédié exclusivement aux échanges pédagogiques et didactiques Renforcer le volet explicite de l'enseignement et des apprentissages</p>
<p align="center">Descriptif des actions prévues</p>	<p align="center">La programmation des apprentissages</p> <p><u>En mathématiques et français et EMC :</u> utiliser les attendus de fin d'année et repères annuels de progression du CP au CM2 (Eduscol) <u>Construire des programmations :</u> en anglais, questionner le monde, sciences, histoire et géographie</p> <p align="center">Les modalités de travail en équipe</p> <p>Renforcer la part des concertations consacrées aux questions pédagogiques Traiter les questions du fonctionnement de l'école le plus possible en dehors des conseils de cycles</p> <p align="center">Développer un enseignement plus explicite</p> <p>Du cycle 1 au cycle 3 adopter des postures d'enseignement qui mettent en valeur de façon plus ritualisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de l'enseignant : l'explicitation des objectifs, des modalités de la tâche, des critères de réussite, synthétiser régulièrement ce qui a été travaillé et appris, relier le savoir acquis avec d'autres savoirs, d'autres situations, - Au niveau de l'élève : un apprentissage plus explicite, au cours duquel l'élève sera centré davantage sur la procédure utilisée que sur le résultat <p align="center">• Voir le contenu détaillé en annexe 3</p> <p align="center">Si nécessaire, rédaction de(s) fiche(s) annexe(s)</p>
<p align="center">Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programmations construites au cours de la période de 5 ans - Proportion des concertations effectivement consacrée à des échanges pédagogiques - Analyse des enseignants sur l'évolution de leurs pratiques pédagogiques - Evolution des représentations des élèves sur l'erreur, capacité des élèves à prendre des risques, engagement dans la tâche
<p align="center">Echéancier prévisionnel 2020/2025</p>	<p>Tout au long des 5 années du projet d'école</p>

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N° 3

Permettre à tous les élèves de progresser

AXE N°1 : Accompagner la réussite de chaque élève

Constat - Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents concernant le suivi des élèves ne sont pas regroupés : la continuité des aides est difficile à mettre en place, particulièrement lorsque de nouveaux enseignants arrivent dans l'école - Les résultats des élèves aux évaluations nationales et aux évaluations réalisées en classe ne sont pas assez exploités pour aider les élèves - Les enseignants utilisent largement le numérique pour enseigner, mais l'usage du numérique par les élèves peut être renforcé - Suite au travail des dernières années, le climat scolaire est globalement bon et favorable aux apprentissages : persévérer dans cette direction
Objectifs prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la circulation de l'information entre les classes sur les aides organisées - Engager une réflexion sur les pratiques d'évaluation : outil de régulation pour l'enseignant et outil d'apprentissage pour l'élève - Repenser la place du numérique dans les apprentissages
Descriptif des actions prévues	<p style="text-align: center;">La circulation de l'information sur les élèves entre les classes</p> <p>Un classeur est mis en place pour chaque élève dans lequel seront regroupés désormais : la synthèse des acquis de fin de GS, les bulletins LSU, les comptes-rendus des échanges avec les parents, les PPRE, les PAI, les PAP, les PPS. Ce classeur suit l'élève du cycle 1 au cycle 3. En fin d'année, prévoir un conseil de cycle pour un échange d'informations sur les élèves afin de garantir la continuité des aides.</p> <p style="text-align: center;">Les pratiques d'évaluation</p> <p>En lien avec l'enseignement explicite, donner aux élèves les informations nécessaires pour qu'il puisse se situer au cours de la tâche et pour qu'il puisse s'autoévaluer. En fonction des résultats obtenus par les élèves, organiser les aides, les remédiations en s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les documents d'accompagnement des programmes (Eduscol), - les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (Eduscol Evaluations nationales CP-CE1-6^{ème}) <p style="text-align: center;">Renforcer l'usage du numérique par les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation des enseignants (usage du TBI, usage d'applications en ligne par les élèves,) <p style="text-align: center;">Maintenir la qualité du climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - conforter le lien étroit avec le service périscolaire (attitudes des adultes, harmonisation des règles de vie, échange d'informations.) - continuer de réfléchir à l'amélioration des locaux pour le confort des élèves - rester vigilant sur la prévention de toutes les formes de violences (verbales, physiques), de harcèlement et de maltraitance <ul style="list-style-type: none"> • Voir l'annexe 4 : plan de prévention du harcèlement à l'école <p style="text-align: center;">Si nécessaire, rédaction de(s) fiche(s) annexe(s)</p>
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution des modalités d'exploitation des résultats aux diverses évaluations et usage des documents ressources disponibles (Eduscol et autres) - Evolution du nombre de situations de conflits constatées entre élèves et de situations de harcèlement traitées
Échéancier prévisionnel 2020/2025	Tout au long des 5 années du projet d'école

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N°4
Développer une communication école famille explicite pour renforcer la
coéducation au service des apprentissages et de la réussite des élèves

AXE N°2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école

<p align="center">Constat - Diagnostic</p>	<p>La fréquentation des réunions de rentrée par les parents est élevée et elle s'est renforcée au cours des dernières années (90 % en cycle 1 et 94 % en cycles 2 et 3).</p> <p>La participation des parents aux élections des représentants des parents d'élèves est très élevée : 68 % en octobre 2020 contre 47 % au niveau national.</p> <p>La quantité d'échanges entre parents et enseignants est très importante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreux rendez-vous parents-enseignants – il s'agit de rendez-vous préparés en amont et dont il est conservé une trace écrite - Nombreux échanges écrits par l'intermédiaire de divers outils : site internet de l'école mis à jour très souvent, communication par messagerie électronique par le directeur et les enseignants (toutes les familles ont une adresse électronique), envoi de SMS, cahier de texte en ligne <p>Le dispositif d'accueil des élèves de PS et de leurs parents est efficace et apprécié par les parents. Il permet une adaptation en douceur pour les enfants, il constitue un temps d'échange avec les parents qui contribue à l'instauration d'une confiance réciproque.</p>
<p align="center">Objectifs prioritaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la qualité et la quantité des échanges école-familles au service de la réussite scolaire des élèves - Rester vigilant pour répondre aux besoins des parents éloignés des codes de l'école
<p align="center">Descriptif des actions prévues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser le livret d'accueil des familles afin qu'il réponde aux mieux à leurs besoins - Poursuivre le dispositif d'accueil progressif des élèves de PS (sur 3 journées en début d'année) et qui répond à une réelle attente des parents - Maintenir le site internet régulièrement à jour - Développer une communication avec les familles susceptible de leur donner les moyens de comprendre le fonctionnement de l'école et la capacité de bien suivre la scolarité de leur enfant. - Voir des précisions : <ul style="list-style-type: none"> • En annexe 5 : les modalités de l'accueil des nouveaux élèves en maternelle • En annexe 6 : les moyens et les grands principes mis en œuvre pour une communication école-famille explicite et respectueuse des prérogatives de chacun dans le cadre de la co-éducation. <p align="center">Si nécessaire, rédaction de(s) fiche(s) annexe(s)</p>
<p align="center">Évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des nouveaux élèves qui utilisent le dispositif d'accueil progressif en septembre - Proportion de parents qui assistent aux réunions de rentrée et qui participent à l'élection de leurs représentants - Proportion de parents rencontrés au cours de l'année - Proportion de situations d'incompréhension (et/ou de conflits) entre enseignants et parents
<p align="center">Echéancier prévisionnel 2020/2025</p>	<p>Tout au long des 5 années du projet d'école</p>

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N°5
Renforcer la continuité école collège

AXE N°2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école

<p align="center">Constat - Diagnostic</p>	<p>Les élèves qui habitent à St Martin de Queyrières ont le choix entre deux collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Garcins à Briançon - Les Giraudes à l'Argentière la Bessée - L'étude des bulletins de 6^{ème} montre une bonne adaptation de nos anciens élèves, avec des résultats souvent excellents. - Les enseignants participent régulièrement aux actions de formation organisées par le réseau Les Écrins. - Des actions partenariales entre l'enseignant de CM et les enseignants du collège ont pu avoir lieu ces dernières années (en diminution ces dernières années). - L'enseignant de CM2 emmène régulièrement les élèves visiter le collège les Giraudes en juin.
<p align="center">Objectifs prioritaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enseignant de CM d'échanger avec les enseignants de 6^{ème} dans le cadre du conseil de cycle 3 - Poursuivre les actions engagées ces dernières années au service de l'adaptation des élèves en 6^{ème}
<p align="center">Descriptif des actions prévues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visite du collège chaque année pour les élèves de CM2 - Ouverture sur les projets communs avec le collège - Divers échanges avec le collège : actions communes, correspondance, - Participation aux actions de formation - Participation à la commission de liaison et communication des informations pour garantir la continuité des dispositifs d'aide <p align="center">Si nécessaire, rédaction de(s) fiche(s) annexe(s)</p>
<p align="center">Évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets communs réalisés - Continuité des dispositifs d'aide pour les élèves de 6^{ème} - Retour des familles sur l'adaptation des élèves en 6^{ème} - Étude des bulletins de 6^{ème}
<p align="center">Échéancier prévisionnel 2020/2025</p>	<p>Tout au long des 5 années du projet d'école.</p>

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N°6

Maintenir la qualité de la relation avec la commune et la communauté de communes

AXE N°2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école

Constat - Diagnostic	<ul style="list-style-type: none">- La communauté de communes du Pays des Écrins met à disposition un budget transport qui permet de répondre aux besoins en sorties scolaires et en classes de découverte de l'école dans le cadre des 4 parcours de l'élève- La commune de St Martin de Queyrières attribue un budget à l'école constant sur la durée du projet d'école, et dont le montant est fixé en fonction des besoins définis par le projet d'école. Au cours des deux derniers projets d'école (2014-2017 et 2017-2020) le budget a parfaitement répondu aux besoins de l'école pour mettre en œuvre les objectifs prioritaires du projet d'école dans le cadre des parcours de l'élève, tout en maintenant un niveau d'investissement conséquent (outils numériques, mobilier).
Objectifs prioritaires	<ul style="list-style-type: none">- Maintenir la qualité de partenariat avec ces deux collectivités territoriales afin que les moyens mis à disposition continuent de répondre aux besoins de l'école.
Descriptif des actions prévues	<ul style="list-style-type: none">- <u>Pour le budget transport attribué par la communauté de communes</u> : en début d'année scolaire, l'école doit adresser les besoins en transport scolaires pour l'année :<ul style="list-style-type: none">• veiller à bien anticiper l'ensemble des actions envisagées au cours de l'année.• expliciter ces besoins en regard des objectifs fixés par le projet d'école et les parcours de l'élève- <u>Pour le budget de l'école attribué par la commune</u> :<ul style="list-style-type: none">• Maintenir le même montant pour les 5 années du projet d'école• Expliciter concrètement l'usage qui est fait du budget annuel (fonctionnement et investissement)• Poursuivre l'entretien et le développement des outils numériques avec le technicien actuellement retenu.• Rencontrer régulièrement le Maire de la commune pour expliciter la mise en œuvre du projet d'école et renforcer le partenariat étroit actuellement en place <p style="text-align: center;">Si nécessaire, rédaction de(s) fiche(s) annexe(s)</p>
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de rencontres avec les élus de la commune- Capacité des budgets obtenus à répondre aux besoins du projet d'école.
Échéancier prévisionnel 2020/2025	Tout au long des 5 années du projet d'école.

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N°7

Les parcours au service des apprentissages des élèves

AXE N°3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

Constat - Diagnostic

- les parcours santé, PEAC, citoyen et EPS sont déjà en place depuis plusieurs années. L'école utilise les outils de suivi des parcours par cohorte du réseau les Ecrins
- Les lieux de pratiques culturelles (théâtre, musée, cinéma) sont éloignés des pratiques de certaines familles et certains élèves fréquentent peu ces lieux
- Ainsi il est nécessaire de continuer à développer chez les élèves l'envie de pratiquer des activités culturelles et artistiques en dehors de l'école, l'envie d'aller vers les lieux de culture

Objectifs prioritaires

- Favoriser l'égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, dans le cadre d'un parcours cohérent organisés autour de partenariats forts et réguliers
- Apprendre aux élèves à être spectateur
- Actualiser les objectifs des 4 parcours
- Continuer de conserver une trace du parcours des élèves

Descriptif des actions prévues

Projet éducatif territorial

- Il est construit en complémentarité avec les objectifs du projet d'école.
- Des échanges ont lieu dans le cadre du comité de pilotage (mairie, parents, enseignants)

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

- **Dans le domaine du spectacle vivant :**
 - partenariat fort avec le théâtre du Briançonnais et se déplacer vers les structures et partenaires et faire venir les spectacles vivants dans l'école (en partenariat avec le théâtre du briançonnais) – La salle de sport est bien adaptée
 - festival de jazz
- **la ronde du cinéma à l'Argentièrre et à Briançon**
- **Classes de découverte à thème**
- **S'engager dans une action partenariale avec un musée** (Gap, Grenoble, Turin, ...) en alliant à la fois visite du musée et projet avec l'un des intervenants du musée dans les domaines aussi variés que : art contemporain, art moderne, peinture et musique
- **Projet dans le domaine des activités d'expression** : mimes, chant choral, théâtre, expression corporelle, danse, arts du cirque
- **Lecture d'ouvrages littérature jeunesse à haute voix par l'enseignant.**
- **Mise en réseau d'ouvrages de littérature jeunesse** : Partenariat avec la bibliothèque municipale

Le parcours en éducation au développement durable :

- **Mieux connaître son environnement naturel** : le milieu montagnard (faune et flore) les risques majeurs, préservation de l'environnement, développement durable, tri des déchets
- **Partenaires potentiels** : parc des Écrins, Gaëtan Martinon (intervenant nature), Smitonga, jardin du Lautaret, ONF, ressourcerie
- **Démarche d'école éco-responsable** engagée depuis plusieurs années, à poursuivre (tri des déchets, réduction des gaspillages)

Le parcours en EPS : Dans le cadre de la programmation de l'école. **Voir l'annexe 7**

Le parcours santé

- Initiation aux premiers secours (infirmière scolaire)
- Education à la santé (Codes) - Prévention de la maltraitance (enfance en danger)
- P.E.R (piste d'éducation routière) - Permis piéton (avec partenariat de la gendarmerie)

Le parcours citoyen :

- Education aux médias et à l'information, dont permis internet
- Participation à un vote (prix des incorruptibles) - Actions coopératives - Actions de solidarité

<p>Evaluation</p>	<p>L'équipe enseignante continuera de renseigner les tableaux de suivi des parcours par cohorte du réseau les Ecrins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces tableaux doivent permettre aux enseignants de prendre des décisions chaque année au service de la cohérence et de la continuité des apprentissages <p>Quelques objectifs principaux sont définis dans le cadre des parcours : avant de partir en 6^{ème} de collège, les élèves devront avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bénéficié d'au moins un partenariat avec un professionnel dans le cadre d'un projet culturel et artistique • bénéficié des cycles d'apprentissage prévus dans le cadre de la programmation EPS • participé à des actions d'éducation au développement durable • Acquis le savoir nager niveau 3 • Participé au moins une fois à une classe de découverte • Bénéficié d'un partenariat au moins une fois avec « enfance en danger » (prévention de la maltraitance) • Bénéficié de la formation « apprendre à porter secours » en CM1 ou CM2 en partenariat avec l'infirmière scolaire afin que 100 % des élèves de CM2 obtiennent l'attestation APS (apprendre à porter secours) • Obtenu l'attestation APER : attestation de première éducation à la route (des dispositifs seront mobilisés : permis piéton, piste d'éducation routière) • Acquis la nouvelle attestation de compétences dans l'usage des outils numériques (en attente) • Bénéficié du permis internet et d'actions de prévention dans l'usage des écrans, des médias et des réseaux sociaux.
<p>Échéancier prévisionnel 2020/2025</p>	<p>Tout au long des 5 années du projet d'école.</p>

FICHE PROJET D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT N°8

Ouvrir l'école vers les cultures européennes et Renforcer l'enseignement des langues

AXE N°3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école à l'international

Constat - Diagnostic	<ul style="list-style-type: none">- L'école n'a pas travaillé avec un assistant de langue depuis de très nombreuses années- Les enseignants assurent l'enseignement de l'anglais du CP au CM2, mais ils ont besoin d'un renfort de compétences dans le domaine de l'approche culturelle de l'enseignement des langues.- De même en cycle 1, désormais un éveil à la diversité linguistique doit être mis en place- l'utilisation des outils numériques (dont les tableaux interactifs) permettent et facilitent les interactions et représentations d'espaces et de cultures éloignés
Objectifs prioritaires	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer l'enseignement de l'anglais- Mettre effectivement en place un éveil à la diversité linguistique en cycle 1 et une ouverture vers les cultures européennes en classes élémentaires- développer l'ouverture des élèves vers les cultures européennes et internationales- renforcer les connaissances culturelles des élèves en lien avec la langue anglaise- renforcer les compétences des élèves en compréhension et communication à l'oral essentiellement- la pratique d'une langue avec un locuteur natif apportant à la fois aux élèves et aux enseignants, un modèle linguistique et phonologique authentique.- la mise en projet des élèves pour communiquer avec un natif qui donne du sens à cet apprentissage
Descriptif des actions prévues	<ul style="list-style-type: none">- Déposer une demande d'assistant de langue (anglais)- Développer l'approche culturelle de l'enseignement des langues en s'appuyant sur les compétences de l'assistant- Mettre en place l'éveil à la diversité linguistique en cycle 1: faire intervenir des parents qui parlent d'autres langues (recettes de cuisine, lecture d'albums, chansons, ...) – écoute des sonorités des autres langues, étude d'autres cultures à partir d'albums, étudier le même album dans plusieurs langues, apprentissage de comptines, chansons en anglais et dans d'autres langues- Développer les partenariats avec l'Italie dans le cadre du parcours PEAC : visite des musées de Turin (cinéma, Rivoli, automobile, Égyptien, visite de la ville, ...)- Étude d'albums dans d'autres langues- Visio conférence avec des intervenants en langues, échanges avec des classes par visio- S'adapter et former aux avancées des nouvelles techniques de communications (renouvellement de matériel adapté)- Etwinning (action européenne pour mettre en relation à distance des enseignants et des élèves)- Proposer au collège les Giraudes, la possibilité d'organiser pour les élèves de CM1-CM2 quelques séances d'initiation et de sensibilisation à l'Italien dans la perspective de découvrir la classe bilingue anglais italien au collège
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de projets réalisés à dominante « langues étrangères »- Qualité du partenariat avec l'assistant de langue- Actions culturelles engagées en direction de l'Italie
Échéancier prévisionnel 2020/2025	Tout au long des 5 années du projet d'école.

Annexes : des ressources au service des enseignants pour mettre en œuvre les objectifs du projet d'école

- 1 – Enseignement du langage oral
- 2 – Lecture et compréhension des textes
- 3 – Enseignement et apprentissages explicites
- 4 – Plan de prévention du harcèlement
- 5 – Accueil des nouveaux élèves en PS
- 6 – Les relations école-famille au service de la co-éducation et de la réussite scolaire des élèves
- 7 – Programmation EPS
- 8 – Parcours santé - programmation des apprentissages
- 9 – acquisition des compétences numériques – programmation des apprentissages
- 10 – éducation à la sécurité routière – programmation des apprentissages
- 11 – activité physique quotidienne

Remarque : L'équipe pédagogique pourra ajouter en annexe au cours de la période de 5 ans, toutes les ressources pédagogiques nécessaires susceptibles de permettre d'atteindre les objectifs du projet d'école.

Projets pédagogiques en EPS (éducation physique et sportive)

L'équipe pédagogique a rédigé les projets pédagogiques en EPS pour les activités suivantes :

- Ski alpin
- Ski de fond
- Balle ovale/rugby
- Kayak
- Natation
- Randonnée pédestre
- Tennis
- Escalade

Ces projets seront consultables à l'école et sur le site internet de l'école

Financement des actions du projet d'école

Les modalités de financement des actions du projet d'école pour les 5 années à venir seront présentées en conseil d'école pour avis. Ces modalités sont publiées sur le site de l'école

Renforcer les compétences des élèves en langage oral

Des constats

- Certains élèves ont des difficultés à s'exprimer à l'oral : oser prendre la parole, s'exprimer devant le grand groupe, respecter les règles de prise de parole, prendre le risque de se tromper, poser des questions. Ils ne maîtrisent pas assez suffisamment les caractéristiques du langage d'évocation.
- La gestion des échanges langagiers en classe est parfois complexe : certains élèves monopolisent la parole, répondent avant les autres.

Des objectifs :

En cycle 1 :

- permettre aux élèves de passer du langage en situation au langage d'évocation
- augmenter les prises de paroles des élèves fragiles, la longueur des énoncés, respecter les règles conversationnelles de prise de parole, améliorer la syntaxe des énoncés

En cycles 2 et 3 : améliorer les compétences des élèves en langage oral afin qu'ils puissent :

- produire un langage d'évocation - Oser prendre la parole - Faire un récit structuré et compréhensible
- Émettre un point de vue personnel et motivé - Réciter- Exposer

Des actions :

L'objectif sera de placer les élèves le plus souvent possible dans une véritable situation de communication : présenter un exposé, raconter une expérience, lecture offerte à d'autres élèves, Pour cela les projets des différentes classes seront utilisés pour créer ces situations. Cette démarche permettra aussi de développer les relations entre les classes, au service du vivre ensemble, du climat scolaire, de l'entraide.

En cycle 1 :

- Utilisation des événements et projets de la classe pour placer les élèves en situation de produire un véritable langage d'évocation, décontextualisé
- Les enseignants s'appuieront sur la programmation des apprentissages présentée
- Les enseignants pourront s'inspirer de la démarche proposée par Pierre Péroz (séances d'échanges conversationnels)

En cycle 2 et 3 :

- Utilisation des événements et projets de la classe pour placer les élèves en situation de produire un véritable langage d'évocation, décontextualisé
- le compte rendu d'un événement passé, d'une expérience en sciences, la présentation d'un projet à venir
- Présentation d'un objet ou d'un livre : à tour de rôle, les enfants viennent présenter un objet ou un livre (préparer la fiche la fiche de présentation à la maison) et répondent aux questions.
- Raconter une histoire - Participer à un débat
- Lecture offerte par les enfants : préparer à la maison la lecture d'un passage du livre et lecture le matin aux autres enfants : lecture feuilleton.
- Théâtre : apprendre à placer sa voix, à s'exprimer devant les autres, parler en interaction avec les autres.
- Présenter un article de journal : avec une fiche d'aide, préparer la présentation à la maison. Présenter l'article en classe et répondre aux questions des autres enfants et prendre place dans le débat.
- Réciter une poésie ou un texte en prose.

Évaluation :

- Nombre de productions orales réalisées par les élèves (exposés, lectures offertes, ...)
- Nombre d'actions organisées (y compris entre les classes) pour placer les élèves en situation de produire un véritable langage décontextualisé

Renforcer les compétences des élèves dans la compréhension des textes et la lecture

Des constats

- Certains élèves restent en difficulté dans la compréhension des textes. C'est un domaine qui nécessitent que l'on poursuive les efforts engagés au cours du précédent projet d'école.

Des objectifs :

- Développer les capacités de compréhension des textes par les élèves :
 - Améliorer la maîtrise du langage d'évocation par les élèves
 - Améliorer les références culturelles des élèves dans le domaine littéraire
 - Développer les compétences méthodologiques qui entrent en jeu dans la compréhension des textes
 - Renforcer la qualité du lexique disponible

Des actions :

- Développer la culture littéraire des élèves :
 - Participation à un prix littéraire pour les trois cycles (prix des incorruptibles et/ou autres)
 - Mise en réseau d'ouvrages littéraires pour les trois cycles : utilisation des lots de livres de la circonscription
 - Partenariat avec la bibliothèque municipale
- Développer le goût pour la lecture et les livres : développer la lecture plaisir (par exemple avec le dispositif quart d'heure lecture)
- Enseigner explicitement les compétences nécessaires à la compréhension d'un texte (prélever des informations explicites et implicites) et organiser un véritable entraînement des élèves dans ce domaine
 - **En cycle 1** : proposition d'une démarche à utiliser régulièrement avec les élèves pour développer chez eux une plus grande autonomie face aux textes :

Avant de lire le texte
<ul style="list-style-type: none">- Situer le lieu où va se dérouler l'histoire- Expliquer le vocabulaire (mots ou expressions)- Expliciter le schéma narratif de l'histoire avant de la lire- Les personnages : dire le nom de l'un des personnages ou montrer une image de ce personnage- Orienter l'écoute en donnant une consigne (sur les personnages, les lieux, les moments de l'histoires, pour identifier un problème ou une solution)
Pendant la lecture du texte
<ul style="list-style-type: none">- Demander aux élèves d'imaginer ce qui se passe : se faire un petit film dans sa tête- Écouter en silence
Après la lecture du texte
<ul style="list-style-type: none">- Demander aux élèves de :<ul style="list-style-type: none">○ reformuler l'histoire avec ses propres mots○ remettre dans l'ordre les étapes de l'histoire○ décrire les personnages○ identifier le ou les moments importants- Ne pas hésiter à proposer une interprétation du récit

- **Pour les cycles 2 et 3** : Les enseignants peuvent recourir à divers outils pour enseigner les compétences de la compréhension et entraîner les élèves
 - Auditor – Auditrix – Naramus – Boitiers Véritech
 - Lectorino et lectorinette
 - Lector et Lectrix
 - Stratégies pour apprendre à lire au quotidien – Apprendre à inférer de la GS au CM2
 - Je lis, je comprends
 - Voir le site des Ecrins : ressources proposées pour renforcer les compétences des élèves en compréhension lors du stage sur la politique de lecture en novembre 2020

Évaluation : Résultats des élèves lors des évaluations en classe sur la compréhension en lecture de texte et dans le cadre des évaluations nationales, CP, Ce1, 6^{ème}

Quels gestes professionnels et situations au quotidien au service d'un enseignement plus explicite ?

Voici une synthèse du document publié par la Dgesco en décembre 2016 sur les repères au service d'un enseignement plus explicite.

Les enseignants de l'école ont décidé de s'appuyer sur ces repères pour faire évoluer les gestes professionnels au quotidien dans la classe en faveur d'un enseignement plus explicite de la part de l'enseignant et d'un apprentissage plus explicite pour l'élève

1 – Prendre conscience des malentendus et incompréhensions au quotidien

- **Constats :**
 - Des recherches montrent que les élèves issus de milieux modestes, et/ou défavorisés n'ont pas certaines connaissances de base ce qui se traduit par des difficultés d'apprentissages :
 - Le sens de l'écrit
 - Les rudiments de culture
 - le langage, celui qui permet la bonne expression de soi et de sa pensée (« ils » ne parlent pas chez eux ou pas comme « il » faudrait, de ce qu'« il » faudrait)...
 - d'autres recherches s'intéressent désormais, au-delà de ce que ces élèves n'ont pas, sur leur façon de comprendre les activités scolaires : comment les interprètent-ils, comment font-ils en classe ?
 - quelles interactions y a-t-il entre manières d'enseigner et des profils d'élèves éloignés des codes de l'école ?
 - ces élèves fragiles ne comprennent pas le sens des activités, confondent ce qu'il s'agit d'apprendre avec ce qu'il s'agit de faire
- **Donc l'enjeu ici est double** : développer l'autonomie intellectuelle des élèves et réduire l'écart entre ce l'enseignant croit enseigner et ce que comprend réellement l'élève
 - réduire la part de l'implicite
 - expliquer ce qui est attendu et ce qu'il faut faire pour réussir

2 – Les gestes, les postures, les pratiques pédagogiques au quotidien dans la classe pour enseigner plus explicitement

Plusieurs repères :

2-1 Installer un cadre d'apprentissage bienveillant et exigeant qui développe la mobilisation efficace des élèves

- **écouter et observer les élèves au travail :**
 - objectif : repérer les stratégies des élèves, les obstacles rencontrés, les raisons d'une réussite ou d'une erreur
 - la posture frontale ne facilite pas ce repérage
- **Développer la réflexion des élèves sur le sens de leur activité scolaire**
 - L'élève fragile confond le moyen (la tâche) et le but (l'apprentissage)
 - Donc développer leur réflexion sur ce qu'ils ont appris au-delà de ce qu'ils ont fait, d'encourager les liens entre les apprentissages disciplinaires, de développer le sens qu'ils donnent à leur présence en classe et à leur activité.
 - **Etayage au cours de l'activité** : observer et aider l'élève à surmonter l'obstacle, aider l'élève à se poser les bonnes questions
 - **Tutorat entre élèves** : permettre aux tuteurs de revisiter leurs connaissances, à les réorganiser, les reformuler, à mieux en percevoir l'essentiel. Les tuteurs produisent des explications : ils sont sollicités sur un plan métacognitif et apprennent à se distancier par rapport à leur propre manière de faire. Au côté d'un élève plus jeune, les tuteurs prennent conscience des progrès qu'ils ont réalisés, des savoirs et compétences qu'ils ont acquis.
 - Permettre aux élèves de prendre conscience de ce qu'ils ont appris

- **Importance de clôturer les séances d'enseignement par des phases de synthèse qui mettent clairement en évidence ce qui a été appris (au cours d'un échange langagier, avec ou sans trace écrite)**
 - **Idem avec synthèse en fin de semaine**
 - **Le journal des apprentissages**
 - **Rappel de ce qui a été appris lors de la séance précédente**
- **Adopter des modalités d'évaluation explicites qui marquent la progression des savoirs et les progrès**
- Pour faciliter l'autoévaluation par l'élève mais aussi son engagement dans la tâche et sa persévérance : au moment de présenter les consignes, indiquer clairement les critères de réussite :
 - « Tu auras réussi l'exercice si et si »
 - « tu sauras quand tu sauras faire ceci »
 - La place de l'erreur : c'est une étape normale de l'apprentissage
 - Travailler sur le statut de l'erreur avec les élèves, pour favoriser l'engagement, les essais, la prise de risque
- **Inclure tous les élèves dans la dynamique collective d'apprentissage ; donner un coup d'avance aux plus fragiles, en les aidants à se centrer sur l'essentiel**
- Ne pas envisager l'aide à apporter aux élèves les plus fragiles seulement en fin de séance ou pendant la séance
 - L'aide est bien souvent plus efficace en amont : anticiper les obstacles prévisibles de certains élèves, les préparer à s'engager dans la séance collective en amont de celle-ci.
- Exemples de gestes professionnels efficaces :**
- donner un temps d'avance à l'élève (par exemple, en lui donnant le temps de lire certains documents avant la leçon, s'il a des difficultés de lecture) ;
 - de prendre le temps avec lui de se remémorer tout ce qu'il sait déjà, a déjà appris sur la notion qui va être abordée, de prendre ainsi conscience et confiance dans ses apprentissages antérieurs acquis dans le cadre scolaire ou non ;
 - de travailler sur les savoirs ou compétences qui devront être mobilisés dans la séance à venir ;
 - de réduire la part d'inconnu dans ce qui va venir, en dévoilant certains éléments, sorte d'avancée éventuelle sur les acquisitions nouvelles.
- Plusieurs avantages :
 - préparer l'élève à l'apprentissage qui va être ultérieurement construit collectivement
 - centrer sur le sens de cet apprentissage,
 - tisser les liens avec les apprentissages précédents,
 - elles participent à la mobilisation et à l'attention de l'élève durant les temps collectifs en même temps qu'elles lui redonnent confiance dans ses capacités
- **Penser la prise de parole et sa distribution pour renforcer la réflexion des élèves :**
- **2/3 du temps de l'enseignant est consacré à poser des questions et à écouter les réponses**
 - **Certaines questions permettent de faire émerger les stratégies des élèves, de voir s'ils ont saisi tous les éléments du problème. Le questionnement permet ensuite aux élèves d'acquérir une habitude de se questionner sur leurs stratégies, sur les notions nécessaires,**
 - Les plus rapides apportent souvent les réponses ; les plus fragiles n'ont pas le temps, et s'ils sont sollicités dans un second temps, les réponses les plus simples, les plus évidentes ont déjà été données
 - Pistes :
 - Ralentir le rythme de la classe : poser une question et laisser quelques minutes de réflexion individuelle silencieuse (puis à deux le cas échéant...) avant de solliciter les élèves
 - Solliciter tous les élèves : garantir aux élèves que lorsqu'ils lèvent la main pour participer, ils seront certains d'avoir la parole (lien avec pistes de Péroz en cycle 1 sur les séances de langage à partir de textes lus par l'enseignant)
 - Réfléchir à la nature des questions que l'on pose :
 - Anticiper le raisonnement des élèves

- Relier questionnement et résultats d'apprentissages
- Poser de préférence le plus possible de questions ouvertes
- Eviter les questions qui contiennent déjà la réponse
- Poser des questions qui permettent d'élargir l'échange aux autres élèves
- Laisser les questions les plus neutres possibles :
 - Eviter de les qualifier de faciles ou difficiles
 - Ne pas apporter de signaux non verbaux qui pourraient avoir pour conséquence que les élèves ne puissent se concentrer sur le problème de fond
- Donner un temps de réflexion suffisant ; 3 secondes ou plus se traduisent par :
 - Davantage de réponses
 - Une plus grande participation des petits parleurs
 - Des propos plus élaborés
 - Une prise de confiance
 - Pense, parle, partage, prends ton tour

2 – 2 Enseigner explicitement les compétences nécessaires à l'apprentissage

- Apprendre nécessite des compétences diverses, dont certaines sont considérées comme implicitement maîtrisées par tous les élèves et ne font donc pas l'objet d'un apprentissage
 - **Exemple** : il ne viendrait pas à l'idée de ne pas enseigner la technique pour poser une addition, alors que l'on oublie souvent d'enseigner comment apprendre une leçon
- Cet apprentissage explicite de certaines compétences pour apprendre doit être intégré dans l'enseignement des disciplines.
- Certains élèves sont trop centrés sur la production de la réponse attendue plutôt que sur la production de la bonne stratégie
- Rappel : désormais on nous demande d'évaluer davantage les démarches, le progrès de l'élève que la seule production finie
- Faire profiter à tous des stratégies de certains
- Construire ensemble des stratégies efficaces
- Plusieurs pistes :
 - **apprendre à comprendre textes narratifs** : outils lectorino et lectorinette de Goigoux
 - **s'intéresser autant à la procédure qu'au produit final** ; à l'issue d'un exercice terminé et réussi, refaire travailler les élèves pour faire émerger la bonne procédure ; cela permet de décaler l'attention des élèves de la recherche de la bonne réponse vers la recherche de la bonne procédure
 - **apprendre à copier** : compétence considérée comme de bas niveau mais qui nécessite des compétences complexes (lire, encoder, mémoriser, reproduire)
 - **à enseigner (voir ressources)**
 - **apprendre à catégoriser**
 - Catégoriser » est une compétence en jeu dans un grand nombre de tâches scolaires et dans toutes les disciplines. À l'école, on classe, on trie puis on nomme ces classements. Au travers de ces activités, l'élève prend conscience du ou des critères qui vont permettre de réunir des objets, va apprendre à nommer les catégories auxquelles ils appartiennent et les critères qui les justifient
 - Ces activités de tris, de catégorisation, de classements, doivent être présentées comme telles explicitement aux élèves afin qu'ils apprennent à les reconnaître

2 – 3 Concevoir des séquences d'enseignement et ses différentes étapes soucieuses de l'explicite

- **Une séquence d'apprentissage sera explicite si plusieurs étapes sont bien anticipées et prévues :**
 - comprendre ce qu'il s'agit d'apprendre ;
 - mobiliser les connaissances antérieures utiles ;
 - comprendre ce qu'il s'agit de faire pour maîtriser l'apprentissage en cours et comment le faire (les stratégies). On s'attachera à mettre en place des dispositifs pédagogiques qui permettent d'être attentifs aux stratégies mises en œuvre par les élèves (car on peut réussir sans comprendre) et de les travailler ;
 - pouvoir synthétiser ce qui a été travaillé et appris ;

- relier ce savoir à d'autres savoirs, antérieurs, à d'autres disciplines
- **Avant de donner des nouvelles tâches (activités) aux élèves**
 - Rappeler ce que l'on a appris antérieurement.
 - Permettre l'énoncé des représentations préalables, des savoirs déjà disponibles : favoriser la conscience de ce que l'on sait et de sa justesse sur le thème qui va être traité.
 - Énoncer pourquoi on va apprendre quelque chose de nouveau et s'assurer que cela est compris.
 - Énoncer l'objectif d'apprentissage de ce que l'on va conduire et s'assurer qu'il est compris.
- **En donnant la tâche (activité)**
 - S'assurer que la consigne est comprise, notamment en la faisant reformuler.
 - S'assurer que le lien entre l'objectif énoncé et la tâche est perçu, que les élèves en appréhendent le sens.
 - **Etre explicite sur les critères de réussite :**
 - À quoi ressemblera cet exercice lorsque vous l'aurez réussi ?
 - Quelle est la règle du jeu qu'a en tête l'enseignante quand elle propose cette consigne ?
 - À quoi doit-on faire attention dans la tâche ?
 - Qu'est-ce qui va permettre de dire si c'est réussi ou pas ?
 - **Ainsi questions auxquelles l'élève doit répondre pour comprendre les critères :**
 - De quoi as-tu besoin pour répondre à cette consigne ?
 - Quel est le verbe de consigne ?
 - Combien de temps vas-tu mettre ?
 - Quelle est l'intention du professeur en te donnant ce travail à faire ?
 - À quoi va « ressembler » ta réponse ?
- **Pendant que les élèves réalisent la tâche (l'activité)**
 - **Faire raconter aux élèves ce qu'ils font**
 - **Leur demander de justifier leurs choix**
- **À l'issue de la réalisation de la tâche (l'activité) : phase de synthèse à ne pas négliger**
 - Il s'agit donc de formaliser à l'oral, à l'écrit, ce qui a été appris, de le fixer,. C'est le moment clé de l'« institutionnalisation

En forme de conclusion :

- « Enseigner plus explicitement » pourrait consister à porter une attention particulière aux points suivants.
- Faire comprendre aux élèves que les erreurs sont nécessaires aux apprentissages et développer une pédagogie qui s'appuie sur la lecture et l'interprétation des erreurs pour amener les élèves à progresser. Cela participe également des principes de l'évaluation positive.
 - Veiller à la qualité des moments d'institutionnalisation du savoir. Amener les élèves à comprendre la nature des savoirs scolaires.
 - Expliciter les enjeux d'apprentissage dont les tâches scolaires sont porteuses (secondarisation).
 - Être vigilant à ne pas masquer les apprentissages par des activités aux formes ludiques. Faire le lien entre les savoirs construits à l'école et les activités vécues sur des temps péri ou extrascolaires.
 - Assurer la compréhension des enjeux de l'école et des enjeux des apprentissages qui y sont conduits par les familles. Entrer dans une réelle coéducation.

Des points de vigilance :

- Ne pas diminuer les exigences en termes d'investissement intellectuel des élèves.
- Faire comprendre aux élèves qu'on attend d'eux une implication intellectuelle et non une attitude d'obéissance et d'écoute passive.
- L'enseignement explicite et apprentissages explicites sont étroitement liés
 - L'enseignant qui s'efforce d'être explicite
 - L'élève que l'on accompagne dans l'explicitation de ses procédures, de ce qu'il apprend, pour l'aider à distinguer tâches et objectifs

NON AU HARCÈLEMENT

PLAN DE PREVENTION DES VIOLENCES ET DU HARCELEMENT Pour bien vivre tous ensemble à l'école

1. Présentation : intimidations, violences, harcèlement ; n'attendons pas pour agir !!!

Les intimidations et la violence entre élèves, se caractérisent par des actes divers souvent peu visibles aux yeux des adultes. Les auteurs banalisent souvent ces violences en les identifiant à un jeu (« c'était juste pour rire »). La victime / ou cible rencontre des difficultés à faire part de ce qu'elle subit, parce qu'elle ne l'identifie pas forcément au premier abord comme de la violence, parce qu'elle a honte, qu'elle a peur d'aggraver la situation, qu'elle craint la maladresse des adultes, etc.

Dans notre école, les adultes se mobilisent pour intervenir traiter et prendre en compte toute situation mettant en difficulté un élève ; Aucune forme de violence ou d'intimidation n'est acceptable. Chaque enfant a droit à une scolarité sans violence ni harcèlement. (article 10 du code l'éducation)

N'attendons pas que cela devienne du harcèlement !

Dès les premiers incidents, intimidations, mal-être vécu par un élève, l'équipe de l'école s'engage fortement dans la prise en compte et la résolution de la situation.

Traitons immédiatement tout acte ou parole mettant en difficulté un enfant ; cela passe par un engagement de l'école s'inscrivant dans une posture active et volontariste : toute plainte, toute remarque, tout appel à l'aide d'un « enfant cible » est pris en compte et traité immédiatement.

De fait chaque incident est traité. Une réponse est apportée systématiquement.

Le harcèlement/la violence sont identifiés ; n'attendons pas que la situation s'aggrave.

Le protocole de la MPP.fr sera privilégié

2. Comment ?

Prévenir

- **En réunion de rentrée : informer les parents qu'il existe un protocole de traitement des situations de harcèlement et qu'ils doivent prévenir l'école en cas de signaux inhabituels repérés à la maison (Troubles du sommeil, irritabilité, agitation, colère, somatisation anxieuse -maux de ventre par exemple) et leur rappeler qu'ils peuvent consulter sur le site la page qui leur est dédiée. <https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/que-faire/mon-enfant-est-victime/>**
- **Sensibiliser l'équipe éducative : toute plainte d'un élève doit être entendue : apporter une réponse systématiquement (y compris en rappelant aux élèves qu'ils ont des outils à disposition : messages clairs, ...)**

- **Au niveau collectif, mener des actions de sensibilisation auprès des élèves au sein de la classe** sur des thèmes en lien avec le respect de soi et des autres, vivre ensemble, la différence, développer les compétences psychosociales.
- Mettre en place les **10 heures de formation à destination des élèves**, en les reliant à des pratiques ou moments de vie de classe déjà existants.
- Encourager les enseignants à participer à la journée NAH (Non au Harcèlement)
- **Afficher les numéros verts dans l'école : 119 (enfance maltraitée) 30.20 (harcèlement) et 30.18 (cyberharcèlement).**
- **Diffuser « le plan de prévention des violences et du harcèlement / programme action en faveur du bien être à l'école » à toute la communauté éducative.**
- **Diffuser et accompagner le protocole de prise en charge aux membres de l'équipe éducative de l'école**, pour la mise en place de la méthode de la préoccupation partagée.

Repérer et traiter

- **Se positionner en tant qu'adulte, intervenir immédiatement pour traiter rapidement le moindre incident (moquerie, mise à l'écart, bousculade, ...) et éviter toute dérive vers des faits plus graves et/ou de harcèlement**
- **Identifier des élèves isolés** ou sans amis, des enfants avec un comportement qui change brusquement (agitation, colère, attitude provocante, isolement, repli sur soi, ...) et traitons sans délai avec l'enfant concerné et ses intimidateurs.
- **Repérer les faits isolés mais répétés comme :**
 - o Incidents en classe, moqueries, petites brimades, conflits
 - o Incidents signalés à la cantine, sur le trajet, en accueil péri scolaire
 - o Baisse des résultats scolaires
 - o Déficit, baisse, de l'attention de l'élève
 - o **Et ne rien banaliser, ne rien « laisser passer » !**
- **Savoir écouter les enfants ou toute personne rapportant des faits** sans minimiser ou aggraver ce qui est dit
- **Chercher à croiser les regards avec les autres adultes** (personnel de cantine, de garderie, et périscolaire, et parents...). Différents outils sont disponibles sur le site : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr>
- **Contactez si besoin les personnels identifiés** pour conseil et accompagnement, en particulier l'équipe ressource Phare de la circonscription :

Équipe ressource

- secteur L'Argentière la Bessée : Nathalie Fourbet (conseillère pédagogique) - nathalie.fourbet@ac-aix-marseille.fr
- secteur Guillestre Aude Durand (enseignante RASED) aude.durand@ac-aix-marseille.fr
- secteur Vauban : Anne Delahaye (enseignante RASED) anne.delahaye@ac-aix-marseille.fr
- secteur Garcins : Sylvaine Brunet (psychologue scolaire) rased.garcins@ac-aix-marseille.fr

- Murielle Napoletano, infirmière scolaire secteur les Garcins Briançon - Murielle.Napoletano@ac-aix-marseille.fr
- Isabelle Berger, infirmière scolaire secteur Guillestre – isabelle.berger@ac-aix-marseille.fr
- Nathalie Fourbet (conseillère pédagogique) - nathalie.fourbet@ac-aix-marseille.fr
- Michel Giraud-Sauveur, (directeur d'école et PEMF), michel.giraud-sauveur@ac-aix-marseille.fr

Référentes Harcèlement de la DSDEN 05 :

- Martine ASSANDRI - 04 92 56 57 17 – 06.46.10.34.91. martine.assandri@ac-aix-marseille.fr

La méthode de la préoccupation partagée est indiquée pour tout incident concernant un ou des élèves. Plus qu'une méthode, c'est une éthique efficace de bienveillance et de traitement.

Si des faits ont dégénéré, si on constate de la violence ou du harcèlement aggravé, il convient de formaliser avec l'IEN la prise en charge de la MPP et demander de l'aide à l'équipe ressource.

Pour rappel deux protocoles sont à disposition des équipes

- Protocole de la préoccupation partagée MPP.FR. : à utiliser systématiquement
- Protocole « classique » : à utiliser si échec de la MPP

Le protocole de la méthode de la préoccupation partagée MPP FR

Ce protocole très efficace doit avoir des effets rapides pour l'arrêt des intimidations ou autres dans les 15 jours (maximum 3 semaines).

Les enfants **sont acteurs de** la prise en charge et de la résolution du problème. L'enfant cible et sa famille seront reçus rapidement. Les parents des intimidateurs seront avisés si besoin. Si la méthode ne fonctionne pas, le protocole classique prendra le relais.

L'enfant harcelé n'est pas victime : il est « **cible** »

Les enfants auteurs ne sont pas « harceleur.se » : ils sont « **intimidateur.trice** ».

Le protocole classique : à utiliser en cas d'échec avec la MPP

Pour plus de détails sur la MPP et sur le protocole classique, voir l'annexe « protocole PHARE pour un mieux vivre ensemble dans l'école »

Actualités :

Nouveau décret sur le harcèlement à l'école : [décret du 16 aout 2023](#) :

- page Eduscol dédiée : <https://eduscol.education.fr/974/la-lutte-contre-le-harcèlement-entre-eleves>

Protocole PHARE pour bien vivre tous ensemble dans l'école

Annexe au plan de prévention des violences et du harcèlement Pour bien vivre tous ensemble à l'école

Présentation des deux protocoles de prise en charge de toutes situations de brimades, de violences, d'intimidation et/ou de harcèlement

La méthode de la préoccupation partagée

La méthode repose sur l'interaction entre enfants pour régler les conflits ; ils sont **acteurs** de la prise en charge et de la résolution du problème.

Les parents de la cible sont informés de la prise en charge de la situation ; leur expliquer aux qu'ils ne doivent pas intervenir directement mais laisser à l'école le temps d'agir (période courte)

Les parents des auteurs ou témoins ne sont pas forcément informés de la mise en œuvre de la MPP, mais ils connaissent le plan de prévention et les modalités de traitement.

Si la méthode ne fonctionne pas, le protocole classique prend le relais.

Quelques points de vigilance :

- L'enfant harcelé n'est pas victime : il est « cible »
- Les enfants auteurs ou témoins ne sont pas « harceleur.se » : ils sont « intimidateur.trice ».
- Une quinzaine de jours environ pour obtenir des résultats (3 semaines au grand maximum)

Synthèse de la méthode de la préoccupation partagée (MPP)	
Phase 1 – Identification d'un problème d'intimidation/victimisation <ul style="list-style-type: none">- Repérage d'une situation d'intimidation, de harcèlement par la famille, les enseignants, les élèves, le personnel communal- Révélation des faits par la cible	
A partir de la phase 2 une personne de l'équipe ressource doit être présente Phase 2 – Analyse de la situation en équipe avec : <ul style="list-style-type: none">- au moins un membre de l'équipe ressource- les membres de l'équipe pédagogique et/ou éducative (péri-scolaire, cantine)	
Phase 3 – Rencontre individuelle avec la cible et les parents de la cible Établir la confiance – Comprendre la situation Qui – Quand – Où ?	

<p>Phase 4 : Rencontres individuelles avec la cible et les intimidateurs et/ou témoins – Entretiens fréquents, courts</p> <p>Importance de l'approche non blâmante Établir la confiance Partager/Rechercher une préoccupation commune Rechercher des solutions constructives Rencontres individuelles régulières avec la cible et les intimidateurs tous les 2 à 3 jours</p>	
<p>Phase 5 : Bilan de l'action menée avec l'équipe (et avec les parents de la cible si nécessaire)</p>	

Entretiens cible et intimidateurs MPP – Un seul intervenant pour recevoir

Envers la cible / Points de vigilance :

- La prendre au sérieux.
- Adopter une posture empathique, sincère et valorisante, sans jugement.
- Encourager la cible à demander de l'aide auprès de ses parents, de ses pairs, des enseignant.e.s. (un adulte de confiance). L'informer des rencontres à venir avec les intimidateurs et rassurer sur la démarche positive.

Envers les intimidateurs / points de vigilance :

- Rester courtois et ferme.
- Ne pas chercher de preuves ou culpabiliser.
- Ne pas se référer à des faits (faire semblant de ne pas les connaître).
- Faire partager notre préoccupation et rechercher des suggestions pour améliorer la situation de la cible. Rester centré sur cette préoccupation (répéter, je suis vraiment préoccupé pour)

TEMPS 1

1. Rencontre 1 de la cible :

Demander comment elle va ?

Lui dire qu'elle est courageuse et qu'on est heureux de la rencontrer

2. Rencontre des témoins et des intimidateurs :

- « Je suis préoccupé pour X, es-tu au courant de quelque chose ? »
« As-tu une idée pour l'aider ? »

3. Rencontre 2 de la cible :

- on la met au courant qu'on a rencontré les autres enfants, que tout va bien, ils ont été à l'écoute, il va devoir être attentif à leurs « mains tendues » ou à ce qui peut se passer entre eux.

TEMPS 2 (à renouveler autant que nécessaire) :

1. Rencontre des témoins et des intimidateurs :

- « Te souviens-tu de ce que tu as proposé la dernière fois ? »
« Les as-tu mis en œuvre ? »
« Depuis la dernière fois as-tu remarqué de nouvelles choses ? »

« As-tu de nouvelles idées ? »

2. Rencontre de la cible :

« Depuis la dernière fois as-tu remarqué des nouvelles choses ? »

Comment communiquer et échanger avec la famille cible

- Merci de nous avoir contactés/nous faire confiance/d'avoir porté les faits à notre connaissance/avoir alertés/avoir entendu la parole de votre enfant...
- Nous vous entendons/prenons en compte/comprenons...
- Nous allons agir dans un délai rapide en mobilisant le groupe ressources pHARe/suivre le protocole qui a été validé en conseil d'école et dont vous avez pris connaissance en début d'année...
- Nous restons à votre écoute et nous vous recontacterons régulièrement

La méthode classique

L'écoute

- Ecoute bienveillante de l'élève victime
- Ecoute des témoins (vus séparément)
- Ecoute de l'élève auteur.

La rencontre

- Des parents de l'élève victime : leur déconseiller fortement de régler seuls ce problème, les rassurer, expliquer la procédure et ce qui va être fait.
- Des parents de l'élève(s) auteurs en les informant de la situation et du plan d'action mené.
- La présence d'un tiers est toujours utile pour évaluer et faciliter la discussion avec les parents sur ce sujet.

Le dialogue avec les familles

- Tout au long de l'année les liens demeurent
- Une fois traitée, laisser le temps à la situation d'évoluer
- Rester dans une attitude de vigilance bienveillante pour chaque élève
- Ne pas dramatiser sous peine de mettre le ou les enfants concerné-e-s en difficulté plus grande mais ne pas ignorer si des signaux persistent.

La prise de mesures

- Protection de l'enfant harcelé(e) et association de l'élève au règlement du problème
- Mesures éducatives à l'attention du harceleur(se) et sanctions éducatives si le problème persiste et selon la gravité des faits
- Explicitation aux élèves et parents concernés des décisions prises
- Information de toutes les personnes s'occupant des élèves (TAP, cantine...) et les associer au plan de prévention et d'action mené par l'école.
- Demande de soutien extérieur si nécessaire : infirmière ou médecin scolaire, RASED, consultation extérieure d'un professionnel de santé ou éducatif ...
- **Information de toutes les personnes s'occupant des élèves (TAP, cantine...) et les associer au plan de prévention**

Et après

- Actions de sensibilisation auprès des élèves en classe, après la crise, sur des thèmes en lien avec le respect de soi et des autres, vivre ensemble, la différence
- Rester vigilant et attentif tout au long de l'année
- Associer les parents à ce suivi attentif dans une démarche positive pour tous.
- Informer la circonscription de l'évolution de la situation, en lien avec la référente harcèlement.



Accueillir des nouveaux élèves de maternelle

Objectifs visés :

Proposer un accueil qui :

- Privilégie une rupture progressive avec les parents : chaque enfant s'adapte à l'école à son rythme.
- Crée les conditions d'un premier contact réussi avec l'école : ce premier contact est fondamental pour la suite de la scolarité
- Tient compte des attentes des parents, de leurs angoisses, de leurs difficultés : être à l'écoute de leur histoire personnelle et leur permettre d'accompagner la scolarité de leur enfant

1 - Pourquoi un dispositif d'accueil particulier

C'est entre 0 et 3 ans que la construction de la personnalité pose ses bases maîtresses.

Pour avoir l'esprit disponible à des apprentissages en dehors du milieu familial, l'enfant doit se sentir suffisamment en sécurité à partir des liens qui l'unissent à ses parents.

De plus le niveau de maturité psychique est très différent selon les enfants. De la même façon, ils n'ont pas tous une expérience de vie collective.

Il est donc important de proposer un accueil qui permette à chaque enfant de s'adapter à l'école à son rythme. Ce dispositif doit permettre également aux parents de mieux comprendre le fonctionnement et les attentes de l'école pour ainsi mieux accompagner la première année de scolarité de l'enfant.

La première année d'école d'un enfant représente une étape importante dans la vie d'un enfant mais aussi de ses parents. Il est nécessaire de préparer cette étape.

L'école propose donc un dispositif d'accueil qui s'adresse aux nouveaux élèves de deux et trois ans à la rentrée. Il permettra aux enfants de prendre des repères progressivement (adultes, autres enfants, lieux, activités proposées, ...), repères qui l'aideront à s'adapter dans de bonnes conditions. Ce dispositif permet en outre d'éviter une trop grande fatigue pour l'enfant, fatigue qui serait préjudiciable à son adaptation.

Les parents jouent également un rôle important pour que cette entrée à l'école soit réussie. Ils seront sensibilisés à la nécessité :

- D'expliquer à l'enfant ce qui va se passer dans les premiers jours (la rencontre avec de nouvelles personnes, les jeux, le goûter, les toilettes, la cour de récréation, ...), y compris le fait que les parents ne resteront pas avec lui en classe.
- De parler régulièrement avec l'enfant de la rentrée, et lui permettre d'exprimer ses craintes, ses peurs, ses envies aussi, ...
- De le rassurer aussi en lui expliquant que ses parents viendront le chercher, d'abord dans la classe pendant les premiers jours, puis à la porte

2 – Plusieurs étapes importantes dans ce dispositif d'accueil :

Inscription des enfants : mars et avril

- C'est l'occasion d'une première rencontre entre les parents et l'école, au cours de laquelle le directeur apporte des informations importantes :
 - Le fonctionnement de l'école et des divers services
 - Les objectifs de l'école maternelle en général, et de la première d'année d'école en particulier
 - Quelques conseils pour bien préparer l'entrée à l'école de l'enfant, avec particulièrement une réflexion à engager sur le rythme de vie qui sera proposé à l'enfant

Pré-accueil des enfants et parents :

- Le pré-accueil peut avoir lieu au cours des 3 dernières semaines du mois de juin. Accueil des futurs élèves et de leurs parents dans la classe PS-MS :
 - Visite des locaux
 - Déroulement d'une journée de classe en vidéo projection
 - Jeux dans la classe et échanges avec les parents
 - Collation
- Cet accueil à l'école a pour objectif de créer une expérience commune parents-enfants, sur laquelle ils pourront s'appuyer au cours de l'été pour parler de l'entrée à l'école. Il permet également de donner quelques repères aux enfants avant la rentrée de septembre, et de rassurer les parents en présentant des activités réalisées à l'école.
- Un livret d'accueil spécifique pour les nouveaux élèves de maternelle est remis aux parents à l'issue du pré-accueil

- **A la rentrée de septembre :**

- **Le dispositif ci-après est proposé à tous les parents, mais il n'est pas obligatoire ; les parents peuvent décider de ne pas en faire profiter leur enfant.**
- Il s'agit d'un dispositif qui a fait ses preuves au cours des 15 dernières années permettant un accueil progressif de l'enfant en évitant une fatigue trop importante dans les trois premiers jours et en privilégiant la qualité à la quantité.

Pour la première semaine :

- **Un principe à retenir :** en 2 à 4 jours, le temps de présence de l'enfant à l'école devra s'allonger le plus rapidement possible pour atteindre la matinée complète. Les élèves pourront aussi venir l'après-midi si les parents le souhaitent.
- **Le temps de présence d'un des deux parents à l'accueil devra également se réduire assez vite :** dès le début de la seconde semaine, l'accueil en classe se termine à 8 h 30. Et dès 8 h 30 les parents ne doivent plus être dans l'école, pour permettre aux classes de travailler dans de bonnes conditions.

Nous proposons aux parents d'accueillir les enfants de petite section directement dans la classe à partir de 8 h 20 dès le jour de la rentrée (en deux groupes au cours de la matinée en cas d'effectifs importants).

Pour la première journée, et en fonction de la disponibilité des parents, nous accueillons les enfants de 8 h 20 à 10 h 00 environ, selon les modalités précisées ci-après. Toutefois les élèves peuvent venir la matinée complète si les parents le souhaitent.

Premier jour,

Les enfants sont accueillis avec un des deux parents qui reste dans la classe avec eux pendant un court moment : échanges avec l'enseignant, petit jeu avec son enfant,

Puis il s'absente et il revient chercher l'enfant au moment prévu (10 h 00 environ).

Plusieurs activités sont à la disposition des enfants.

La découverte des locaux se limite à l'espace classe ainsi qu'aux toilettes que les enfants peuvent découvrir avec les parents au moment de l'accueil.

Une collation leur est servie.

Deuxième jour :

Les enfants arrivent tous pour 8 h 30 au plus tard

Les parents restent un court moment avec l'enfant pendant l'accueil dans la classe (moins longtemps que le premier jour).

Le programme est identique avec les nouveautés suivantes :

- Visite du dortoir, de la salle de sports et de la cour - temps de récréation réservé dans la cour
- Les parents viennent récupérer l'enfant vers 10 h 30 en classe

Troisième jour : idem 2^{ème} jour, mais ils restent jusqu'à 11 h 00 environ, avec une première récréation commune à l'autre classe maternelle

Quatrième et cinquième jour :

Les enfants arrivent pour 8 h 30 et ils restent jusqu'à midi. Ils viennent aussi l'après-midi sauf si les parents demandent une dérogation.

Les parents s'en vont assez rapidement après un bref échange dans la classe avec l'enseignant et l'enfant.

Les activités proposées sont de plus en plus structurées. Les enfants participent aux premières séances d'éducation physique et sportive.

Pour la deuxième semaine

Les enfants sont tous accueillis au plus tard à 8 h 30 (sauf exception). Désormais ils passent la journée à l'école (possibilité de demander une dérogation pour l'après-midi en PS).

Rappel : les enfants doivent être dans la classe au plus tard à 8 h 30 et les parents ne doivent plus être dans l'école au moment où la sonnerie retentit.

Les parents sont invités à échanger régulièrement avec l'enseignant, le directeur, l'Atsem pendant les premières semaines au moment de l'accueil, afin d'aborder toutes les questions importantes qu'ils se posent.

Développer une communication école famille explicite pour renforcer la coéducation au service des apprentissages et de la réussite scolaire des élèves

Objectifs visés :

- mettre la relation école-famille au service de la réussite scolaire de tous les élèves
- développer les échanges entre parents et enseignants, quantitativement et qualitativement pour aboutir à une meilleure compréhension mutuelle dans le cadre de la co-éducation
- mieux accompagner : certains parents ont des difficultés pour suivre la scolarité de leur enfant

Dispositif d'accueil des nouveaux élèves de 3 ans

- le dispositif débute avec la procédure d'admission des futurs élèves en avril pour se poursuivre à la rentrée de septembre (rencontre parents-directeur, accueil en classe en juin, ... - **voir les détails en annexe 5**)

A la rentrée de septembre, un livret d'informations sur le fonctionnement de l'école est adressé aux familles

Le directeur assure une permanence fin août à l'école pour accueillir les éventuels parents et enfants arrivés dans la commune pendant l'été

Au cours des premières semaines de septembre :

- Une réunion d'information à destination des familles est organisée pour chaque classe : l'enseignant apporte des informations sur le fonctionnement de sa classe pour l'année à venir. Le directeur y participe pour apporter des informations globales sur le fonctionnement de l'école, sur le projet d'école et le projet de réseau Les Ecrins.
- En cours d'année scolaire :
 - lors de la communication du livret scolaire, les enseignants proposent systématiquement à chaque famille une rencontre si elle le souhaite
 - les enseignants rencontreront les parents à chaque fois que cela est nécessaire, et particulièrement pour la rédaction des PPRE, des PAP, des PPS

Communication des résultats scolaires de l'enfant tout au long de l'année : le livret scolaire

- **En cycle 1, le cahier de suivi des apprentissages est communiqué aux familles :**
 - o Deux fois pour les élèves de petite section et moyenne section, en janvier et en juin
 - o Trois fois pour les élèves de grande section, en décembre, en mars/avril et en juin
 - o En fin de GS, une synthèse des acquis scolaires en fin de maternelle est complétée pour chaque élève (une copie pour les parents, une copie pour l'enseignant de CP)
- **pour les élèves de CP à CM2,** le livret scolaire est communiqué deux fois au cours de l'année, fin janvier et fin juin dans le cadre de l'application « livret scolaire unique »
- **Lorsque les parents d'un enfant sont séparés,** l'école communiquera une copie du livret ou de la synthèse du cahier de suivi en maternelle aux deux parents s'ils en font la demande.
- Le livret sera signé par les parents puis rendu à l'école.

Communication des informations générales et régulières aux familles tout au long de l'année :

Il n'y a plus de cahier de liaison sous format papier :

- **les échanges entre enseignants et parents se font par l'intermédiaire de l'ENT pronote** sauf pour les informations qui nécessitent une autorisation écrite des parents, dans ce cas le document est communiqué par l'intermédiaire du cahier de texte ou d'un petit cahier pour les maternelles.

Le site Internet est mis à jour plusieurs fois par semaine ; plusieurs rubriques sont particulièrement utiles pour les parents :

- L'agenda qui permet aux parents de connaître avec précisions les dates des sorties et projets particuliers
- Informations pratiques : diverses informations très utiles tout au long de l'année
- Les enseignants peuvent publier des documents en lien avec les projets conduits au cours de l'année

SMS : en cas d'urgence ou pour rappeler des informations importantes, des SMS sont envoyés aux parents.

Le cahier de texte électronique : ce cahier est consultable par les parents tous les jours sur Pronote Il doit :

- Permettre à des parents séparés de suivre à distance le travail que l'enfant réalise tous les soirs
 - L'enfant malade peut consulter de chez lui le cahier de texte en ligne : en fonction du type de travail donné par l'enseignant, il pourra parfois réaliser une partie de ce travail
 - Cet outil permet aux parents de mieux suivre le travail que l'enfant doit réaliser à la maison (les enfants n'écrivent pas toujours très bien les devoirs dans le cahier de texte, ils oublient parfois le cahier de texte à l'école, ...).
- Ce cahier de texte en ligne ne remet pas en cause le cahier de texte papier individuel ; les deux outils sont complémentaires

Sur Pronote les parents trouvent également :

- Un agenda qui présente les principales actions organisées par les enseignants dans le cadre des parcours d'apprentissage
- Un module pour informer l'école de l'absence de l'enfant
- La possibilité de télécharger le certificat de scolarité, le règlement intérieur de l'école

Les rencontres entre parents-enseignants :

- les rencontres sont organisées à la demande des parents et/ou de l'enseignant.
- ils sont programmés à l'avance en fonction des disponibilités des enseignants et des parents – l'idée est d'éviter les rendez-vous non programmés
- l'enseignant prépare l'entretien ; il s'appuie sur des observations en classes, les productions orales et écrites de l'élève, sur le cahier de suivi des apprentissages en cycle 1 ou sur le livret scolaire pour les cycles 2 et 3.
- Les enseignants adopteront une posture qui permettra au parent d'avoir le sentiment d'être entendu, compris, par l'enseignant :
 - par un questionnement et des reformulations des propos du parent, lui permettre d'explicitier clairement son interrogation, son inquiétude,
 - être très explicite envers le parent – choix de vocabulaire adapté
- Une trace écrite de l'entretien est conservée à l'école

Faire comprendre aux parents les objectifs des apprentissages mis en œuvre :

- Par exemple en cycle 1, réaliser des petits comptes-rendus des apprentissages au cours des dernières semaines (par exemple : ce qui a été appris au cours d'un cycle d'apprentissage en jeux de lutte)
- Expositions diverses de productions d'élèves
- Autres initiatives

PROJET D'ECOLE 2020-2025 : PROGRAMMATION E P S

Cycle 1

Compétences	PS	MS	GS
Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets			
<i>activités athlétiques (courir, sauter, franchir, lancer...)</i>			
<i>Activités de manipulation d'objets, jeux d'adresse (agiter, tirer, pousser, faire rouler, ...)</i>			
<i>Jeux de balles (lancer, recevoir)</i>			
Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées			
<i>Activités d'équilibre</i>			
<i>Activités d'orientation (de l'environnement proche vers l'environnement plus éloigné, voire étranger)</i>			
<i>Activités de grimpe (grimper sur des supports variés : mur, espaliers, modules,...)</i>			
<i>Activités de roule (Tricycle, vélo, trottinette, roller,...)</i>			
<i>Activités de glisse (ski, patinage,...)</i>			
<i>Vers les activités gymniques</i>			
<i>Activités aquatiques</i>			
Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique			
<i>Danse de création</i>			
<i>rondes et jeux dansés, chantés</i>			
<i>activités de cirque</i>			
Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement			
<i>jeux traditionnels collectifs</i>			
<i>jeux coopératifs</i>			
<i>jeux d'opposition (lutte, tennis, ...)</i>			

Réseau Les Ecrins École : les prés verts – St Martin de Queyrières Annexe 7
PROJET D'ECOLE 2020-2025 : PROGRAMMATION E P S

Cycles et niveaux concernés

Compétences	Cycle 2			Cycle 3	
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets					
<i>Courses</i>					
<i>Sauts</i>					
<i>Lancers</i>					
Adapter ses déplacements à des environnements variés					
<i>Natation (Savoir nager)</i>					
<i>Course d'orientation</i>					
<i>Escalade</i>					
<i>Kayak</i>					
<i>Ski alpin</i>					
<i>Ski de fond</i>					
<i>Randonnée</i>					
Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel					
<i>Lutte</i>					
<i>Tennis</i>					
<i>Jeux sans ballon</i>					
<i>Jeux avec ballons</i>					
<i>jeux traditionnels</i>					
<i>Rugby</i>					
<i>Football</i>					
S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique					
<i>Danse de création</i>					
<i>Activités gymniques</i>					
<i>Arts du cirque</i>					

Volonté d'ouverture vers les structures associatives (sportives, culturelles, artistiques), pour renforcer le tissu associatif et encourager les élèves à poursuivre les apprentissages auprès de ces structures.

Annexe 8

PROJET D'ECOLE 2020-2025 : PROGRAMMATION PARCOURS SANTE

Compétences	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		6 ^{ème}
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Education à la santé, en lien avec les programmes scolaires									
- Formation à l'hygiène, si possible avec le Codes	X	X	X	X	X	X	X	X	
- dont l'hygiène bucco-dentaire			X	X	X			X	
- Formation à l'équilibre alimentaire			X	X	X				
- Formation sur l'hygiène du sommeil			X	X	X				
- Education à la responsabilité face aux risques (PPMS risque intrusion et risques naturels) – Exercices organisés au cours de l'année	X	X	X	X	X	X	X	X	
- Formation aux gestes de premiers secours							X	X	
- Education routière : permis piéton					X	X			
- Education routière : piste routière gendarmerie							X	X	
- Formation aux messages clairs									
Prévention									
- Prévention sur les jeux dangereux				X	X	X	X	X	
- Prévention sur les conduites addictives							X	X	
- Prévention et lutte contre les violences et le harcèlement – intervention de l'association enfance en danger	X	X	X	X	X	X	X	X	
- Journée nationale de prévention du harcèlement chaque année en novembre	X	X	X	X	X	X	X	X	
- Prévention concernant l'usage des Ecrans					X	X			
- Prévention concernant l'usage des réseaux sociaux et écrans variés							X	X	
Protection de la santé									
- Mise en place des PAI	X	X	X	X	X	X	X	X	
- Repérage des élèves auteurs ou victimes de harcèlement	X	X	X	X	X	X	X	X	
- Mise en place des gestes barrières si besoin : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lavage des mains ○ Port du masque ○ Distanciation sociale 	X	X	X	X	X	X	X	X	
Partenaires : Enfance en danger – CODES – infirmière Éducation Nationale – Gendarmerie nationale – Comité départemental de sécurité routière									

Programmation de l'acquisition des compétences numériques

Domaines	Compétences	Explicitation des items (compétences)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1. Informations et données	Mener une recherche et une veille d'information	Niveau 1 : Lire et repérer des informations sur un support numérique. Effectuer une recherche simple en ligne en utilisant un moteur de recherche. Niveau 2 : Reformuler sa requête en modifiant les mots-clés pour obtenir de meilleurs résultats. Questionner la fiabilité et la pertinence des sources.					X	X	X	X
	Gérer des données	Niveau 1 : Sauvegarder des fichiers dans l'ordinateur utilisé et les retrouver. Niveau 2 : Sauvegarder des fichiers dans l'ordinateur utilisé, et dans un espace de stockage partagé et sécurisé, afin de pouvoir les réutiliser. Niveau 3 : Savoir distinguer les différents types d'espaces de stockage			X	X	X	X	X	X
	Traiter des données	Niveau 1 : Sélectionner et mettre en relation des informations issues de ressources numériques. Niveau 2 : Insérer, saisir et trier des données dans un tableur pour les exploiter.					X	X	X	X
2 Communication et collaboration	Interagir	Niveau 1 : Comprendre que des contenus sur Internet peuvent être inappropriés et savoir réagir. Niveau 2 : Utiliser un outil ou un service numérique pour communiquer. Connaître et utiliser les règles de civilité lors des interactions en ligne.					X	X	X	X
	Partager et publier	Niveau 1 : Publier des contenus en ligne. Niveau 2 : Savoir que certains contenus sont protégés par un droit d'auteur.							X	X
	Collaborer	Niveau 1 : Utiliser un dispositif d'écriture collaborative. Niveau 2 : Utiliser un dispositif d'écriture collaborative adapté à un projet afin de partager des idées et de coproduire des contenus.							X	X
	S'insérer dans le monde numérique	Niveau 1 : Comprendre la nécessité de protéger la vie privée de chacun.					X	X	X	X

Domaines	Compétences	Explicitation des items (compétences)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3 Création de contenus	Développer des documents textuels	Niveau 1 : Utiliser les fonctions simples d'un traitement de texte. Niveau 2 : Utiliser les fonctions simples d'une application pour produire des contenus majoritairement textuels associés à une image, un son ou une vidéo. Niveau 3 : Créer des contenus majoritairement textuels à l'aide de différentes applications.				X	X	X	X	X
	Développer des documents multimédias	Niveau 1 : Produire ou numériser une image ou un son. Niveau 2 : Produire et enregistrer un document multimédia.	X	X			X	X	X	X
	Adapter les documents à leur finalité	Niveau 1 : Utiliser des fonctions simples de mise en page d'un document pou répondre à un objectif de diffusion.							X	X
	Programmer	Niveau 1 : Lire et construire un algorithme qui comprend des instructions simples. Niveau 2 : Réaliser un programme simple.				X	X		X	X
4 Protection et sécurité	Sécuriser l'environnement numérique	Niveau 2 : Identifier les risques principaux qui menacent son environnement informatique.					X	X		
	Protéger les données personnelles et la vie privée									
	Protéger la santé, le bien être et l'environnement	Niveau 1 : Comprendre que l'utilisation non réfléchie des technologies numériques peut avoir des impacts négatifs sur sa santé et son équilibre social psychologique.					X	X	X	X
5 Environnement numérique	Résoudre des problèmes techniques	Niveau 1 : Savoir décrire l'architecture simple d'un ordinateur et de ses périphériques				X	X	X		
	Evoluer dans un environnement numérique	Niveau 1 : Se connecter à un environnement numérique. Utiliser les fonctionnalités élémentaires d'un environnement numérique. Niveau 2 : Retrouver des ressources et des contenus dans un environnement numérique. Niveau 3 : Personnaliser un environnement numérique. Organiser ses contenus et ses ressources dans son environnement numérique.			X	X	X	X	X	

Annexe 10

PROJET D'ECOLE 2020-2025 : PROGRAMMATION éducation routière

Cycles et niveaux concernés

Objectif : 100 % des élèves de CM2 qui obtiennent l'attestation de première éducation à la route avant de partir au collège

Compétences	Cycle 1			Cycle 2		Cycle 3			
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}
Permis piéton – en milieu rural et en milieu urbain – en partenariat avec la Gendarmerie Nationale									
Piste éducation routière – se déplacer à vélo – en partenariat avec le comité départemental d'éducation à la sécurité routière									
Se déplacer en sécurité lors des sorties scolaires									
L'entretien du vélo au service de la sécurité									
L'enfant passager dans une voiture – adopter les bonnes postures au service de la sécurité									
L'ÉLÈVE PIÉTON, PASSAGER OU « ROULEUR » : Connaître et respecter les règles essentielles du code de la route									

Annexe 11

PROJET D'ECOLE 2020-2025 : activité physique quotidienne

AXE 3 du projet académique : Améliorer le climat scolaire et la qualité de vie dans les écoles pour mieux y réussir	
<p>Constat - Diagnostic</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les études montrent que nos enfants et nos jeunes ont tendance à se sédentariser et que seule une minorité atteint aujourd'hui les 60 minutes d'activité sportive journalière recommandées par les autorités de santé. - En quarante ans, les capacités cardio-respiratoires des enfants ont diminué de 25% et le temps passé assis, associé à une alimentation déséquilibrée, est la cause majeure de l'augmentation constatée du nombre de cas de surpoids et d'obésité. (Agence française de cardiologie) - 65% des 6/10 ans passent plus de 2h/j devant un écran
<p>Objectifs prioritaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie - Promouvoir les activités physiques intégrant la prévention du surpoids et de l'obésité - Evacuer les tensions - Être disponible aux apprentissages, être plus concentré tout au long de la journée - Sensibiliser les familles à l'importance de l'activité physique
<p>Descriptif des actions prévues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Information des familles et sensibilisation : réunions de rentrée et conseil d'école - <i>Cour de récréation et salle de sport : plannings d'utilisation, zones délimitées</i> - <i>Achat de matériel à utiliser pendant les récréations</i> - <i>Proposition de jeux et activités choisies sur le Padlet : https://di-gipad.app/p/202150/ca1373cdba72a</i> <p><i>Organisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Chaque classe réalise des séances d'EPS au cours de la semaine –</i> - <i>Les jours sans séance EPS, les élèves seront encouragés :</i> <ul style="list-style-type: none"> o <i>à utiliser le matériel mis à disposition dans la cour pendant les récréations</i> o <i>À réinvestir pendant la récréation certains jeux présentés en séances EPS : 2 X 15 minutes par jour</i> <p style="text-align: center;">Si nécessaire, rédaction de(s) fiche(s) annexe(s)</p>
<p>Evaluation</p>	<p><i>Pistes envisagées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Réussites et/ou obstacles rencontrés pour la mise en œuvre</i> - <i>Effet sur la concentration des élèves et les apprentissages</i> - <i>Evolution du ressenti des élèves par rapport à l'activité physique quotidienne</i> - <i>Autonomie des élèves pour la mise en œuvre des APQ pendant les temps de récréation</i>
<p>Echéancier prévisionnel 2022/2025</p>	<p>2022/2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre effective rentrée des vacances d'automne. • 1^{er} bilan intermédiaire et 1^{er} réajustements: réponse au questionnaire départemental en décembre/janvier • Bilan fin d'année scolaire 2022/2023 <p>2023/2024 et années suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réajustement des actions au moment de la rentrée avec nouvelle équipe enseignante • Bilan fin d'année scolaire